Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 87 (1958)

Heft: 12

Rubrik: Nature et rôle de l'école catholique : abrégé d'une conférence donnée à Rome le vendredi, 12 septembre 1958

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

S. Exc. Mgr Arthur Michael Landgraf
Evêque auxiliaire de Bamberg

Nature et rôle de l'école catholique

Abrégé d'une Conférence donnée à Rome le vendredi, 12 septembre 1958

1. Face à la volonté de Dieu, sur quels fondements s'appuie notre exigence d'une école confessionnelle ? C'est sur des droits indiscutables et par là même en vertu de titres plus profonds que de simples raisons de pédagogie et de psychologie (cf. Code jur. Can. 1372, 1373, 1374, 1379, 1381).

2. Une observation préalable dès l'abord : l'école chrétienne, l'école catholique n'est pas nécessairement la seule à pouvoir être le canal de valeurs « éternelles et suprêmes ». L'école neutre après tout peut aussi dispenser celles qui découlent du droit naturel étant admis que la nature humaine est également valeur suprême du fait de sa création par Dieu.

Si donc la seule exigence de « valeurs » ne peut suffire à justifier la nécessité absolue de l'école catholique, néanmoins la mise en avant de ces arguments — comme par exemple chez K. Erlinghagen, « Warum katholische Schule ? » (Pourquoi une école catholique — Nécessité d'unité, d'un règlement d'études homogène, etc.) — est cependant d'une grande force en faveur de l'école catholique.

3. Mais nous devons aller plus avant. L'ordre de la nature ne suffit pas ; nous sommes dans l'ordre de la grâce : l'homme est créature, serviteur et fils de Dieu, de ce Dieu qui s'est révélé définitivement dans la personne du Christ. C'est donc en se conformant à cette volonté divine qu'il accomplira sa pleine destinée et parviendra à la béatitude éternelle.

Par conséquent, le but d'une Ecole répondant authentiquement à sa fin est de former le parfait chrétien, qui s'insère parfaitement dans l'ordre instauré par le Christ et maintenu par l'Eglise qui le propose à chaque baptisé. Elle doit être pleinement catholique selon l'ordre du Christ, capable de répondre aux besoins des enfants catholiques, ayant avant tout des maîtres catholiques, qui, en toutes disciplines, enseignent dans l'esprit catholique et donc avec des programmes et des manuels catholiques (cf. Pie XI, *Divini Illius Magistri ;* Léon XIII, *Militantis Ecclesiae*).

4. Venons-en au point de vue théologique : l'Ecole catholique, comme l'Eglise catholique, n'a pas pour fonction de proclamer des « vérités » quelconques, mais *la vérité* ; non pas un ordre quelconque mais le seul ordre vrai du monde, tant dans le domaine matériel et temporel que dans le domaine moral : tout cela inclut nature et surnature, et réclame impérieusement une Eglise « annonçante infaillible » de l'ordre déterminé par Dieu. Or cette « annonciation » commence déjà dès l'enfance : ainsi le plan aujourd'hui voulu par Dieu, par une conséquence inéluctable, exige impérativement une école authentiquement catholique, compte tenu que, tout indispensable qu'elle soit, l'école n'est qu'un des éléments de cet ordre nouveau.

5. Une telle évidence ne posait pas de question au moyen âge. C'est la « sécula-

risation » des sciences plus tard, et la soi-disant « autonomie des disciplines » qui ont fait oublier à beaucoup d'hommes cette vérité. L'Eglise pourtant a une *potestas indirecta* sur les diverses disciplines de la science, même profane. On ne le reconnaît pas toujours, alors pourtant que, de plus en plus nombreux, les savants viennent demander au Pape des directives doctrinales et les considèrent comme le « couronnement » de leurs Congrès à Rome ou en Italie.

6. Le maître catholique vit de cette grande unité en même temps que son activité enseignante participe aussi de cette unité. Dans l'école « neutre » un tel maître parachevé dans sa propre personnalité, ne saurait trouver le lieu de son plein épanouissement ni le moyen de sa pleine efficience : pour cette raison, l'école catholique inspirée par la doctrine de l'Evangile et animée par le maître chrétien est d'une nécessité absolue.

7. C'est pourquoi l'instruction religieuse ou mieux la formation religieuse de nos élèves ne doit pas engendrer seulement une religiosité plus ou moins sentimentale : elle doit engendrer chez eux un engagement interne et une obligation personnelle. Il en résultera aussi que le jeune homme sera armé contre objections et moqueries, et se libérera de tout complexe d'infériorité.

8. Il s'ensuit en outre une exigence de principe : l'éducation catholique du futur maître catholique.

9. Revendiquer une école entièrement catholique avec des maîtres qui le soient également, devient d'autant plus pressant que, de nos jours, certaines familles ne se rendent pas toujours compte de leurs devoirs éducatifs ou que les conditions de la vie moderne leur rendent difficile l'exercice de leurs responsabilités de parents en ce domaine.

10. A cette fin — et ceci vaut également pour l'interconfessionnalisme — la seule école pleinement satisfaisante pour nous est l'école catholique dans toute son intégrité et donc l'école

— qui donne une interprétation pleine et entière du dessein divin dans l'ordre chrétien de la Révélation et de la Rédemption, l'ordre de la nature et de la surnature ;
— qui en tire et explicite toutes les conséquences en matière de foi et de morale.

Almanach catholique de Suisse romande 1959

L'Almanach catholique de la Suisse romande 1959 (101e année). Prix : 1 fr. 50. Editions Saint-Paul, Fribourg. L'*Almanach catholique de la Suisse romande* est en vente dans toutes les librairies et épiceries.

L'*Almanach*, qui vient de sortir de presse, sera une fois de plus le visiteur bienvenu ; à l'approche de la saison d'hiver, il meublera vos veilles et vos soirées ; il vous apportera, outre ses indications pratiques, utiles pour la campagne et le jardin, un reflet coloré et savoureux du pays et en particulier de la vie des gens de la montagne auxquels il a voulu spécialement s'adresser cette année. Evocations, nouvelles, récits, contes, sérieux ou plaisants vous aideront, en vous faisant passer d'agréables moments, à mieux découvrir et aimer notre vieille terre. Pour mieux y réussir, on a fait largement appel au dessin et à la photo ; enfin le patois de chez nous y a aussi sa légitime place. Cet *Almanach*, écho amical du « beau pays que mon cœur aime », chacun voudra l'acheter et en le procurant à d'autres, lui permettre de tracer son sillage de joie.